RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de Saône-et-Loire.

Elections Législatives du 25 Novembre 1962

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Centre National des Indépendants Paysans d'Action Sociale

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Par 16.504 voix vous m'avez placé très nettement en tête de tous les candidats au scrutin du 18 novembre. J'ai donc le devoir de continuer avec votre confiance mon travail pour la défense de nos idées.

Le scrutin du 25 novembre sera placé sous le signe d'un regroupement des tendances. D'un côté la coalition radicale et socialiste du premier tour fait place au deuxième tour au Front Populaire, soutenu par le parti communiste.

Cette combinaison électorale, si elle devait réussir, conduirait à la suppression de la propriété et des libertés individuelles et au dirigisme étatique. Le ciment qui relie entre eux ses éléments se définit par un seul mot : LAICITÉ, compris dans le sens de SECTARISME.

En face nous construisons UN REGROUPEMENT DES NATIONAUX ET DES LIBÉRAUX pour rassembler tous ceux qui, malgré certaines divergences plus apparentes que réelles, ont le même désir de vivre dans la liberté.

En chef de famille et en homme indépendant, j'adresse un appel pressant à tous ceux qui m'ont fait confiance et je demande aux abstentionnistes de comprendre que nous n'avons plus le choix : c'est demain le communisme ou la liberté. Pour ma part, mon choix est fait entre Thorez et de Gaulle et avec votre confiance je soutiendrai le Gouvernement désigné par le Chef de l'Etat.

VIVE L'ARRONDISSEMENT DE CHAROLLES !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Pierre DUFOUR

Député sortant.

Agriculteur. — Père de famille nombreuse.
Chevalier du Mérite Agricole. Médaille de la Mutualité.
Président des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de Saône-et-Loire.
Administrateur du Crédit Agricole.

Remplaçant éventuel :

Joseph METROP

Agriculteur.

Médaille Départementale et Communale.
Maire de Grandvaux.
Conseiller général du Canton de Palinges.

IMPRIMERIE NOUVELLE. — PARAY-LE-MONIAL.

Vu : Le Candidat.